

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 01 OCTOBRE 2024 À 19H30 DANS LA SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE



Dossier suivi par
Nathalie BONNAT
Tél. 04 75 21 07 95
Std. 04 75 21 51 52
secretaire.general@mairiedesaillans26.fr

CONSEIL MUNICIPAL CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion suivante :

Séance du conseil municipal le mardi 1^{er} octobre 2024 à 19h30 - Salle du Conseil Municipal
La séance du Conseil Municipal est publique

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 19 septembre 2024
- Délibérations :
 1. Adhésion des communes de d'Aubenasson, Chastel-Arnaud, La Chaudière, Espenel, Eygluy-Escoulin, Saint Sauveur en Diois et Suze sur Crest au Syndicat Intercommunal des Eaux SMPAS
 2. Modifications statutaires du Syndicat Intercommunal des Eaux SMPAS
 3. Désignation des délégués syndicaux SMPAS sous réserve de l'arrêté préfectoral validant les nouveaux statuts
 4. Délibération pour la création d'une commune nouvelle regroupant Saillans et Véronne
- Questions diverses / informations :

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez ci-dessous un modèle de procuration.

Fait le : 26 septembre 2024

à : SAILLANS



Le Maire,
François Brocard